

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-2026/0035

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Service : Direction des
Ressources Humaines
Tél : 04 66 86 64 13
Réf : CR/IS/BG/TH

Objet : Comité social territorial : désignation des représentants de la Communauté Alès Agglomération et du personnel – abroge et remplace l'arrêté n°2025/0076 du 10 octobre 2025

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la délibération C2022_01_16 du conseil de communauté du 17 février 2022 relative à la création du comité social territorial,

Vu l'arrêté n°2025/0076 du 10 octobre 2025 portant désignation des représentants de la Communauté Alès Agglomération et du personnel au comité social territorial,

Vu le recensement des effectifs de la Communauté Alès Agglomération au 1^{er} janvier 2022, année des élections professionnelles,

Vu le résultat des élections professionnelles du 8 décembre 2022 tel que consigné dans le procès-verbal,

Considérant la composition du comité technique fixée par la délibération C2022_01_16 du conseil de communauté du 17 février 2022 susvisée, à 8 titulaires et 8 suppléants pour chacun des 2 collèges,

Considérant qu'il appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination, soit le président de la Communauté Alès Agglomération, de désigner les représentants de l'établissement public au comité social territorial parmi les membres de l'organe délibérant ou parmi les agents de l'établissement,

Considérant le renouvellement du conseil communautaire suite aux élections municipales du 22 mars 2026,

Considérant les listes présentées à l'élection des représentants du personnel au comité social territorial,

Considérant la vacance d'un siège de représentant du personnel titulaire à la suite du départ en retraite de Mme Dominique FONTANILLE,

ARRÊTE

L'arrêté n°2025/0076 du 10 octobre 2025 est abrogé et remplacé comme suit :

ARTICLE 1 :

Les représentants de la Communauté Alès Agglomération sont les suivants :

REPRÉSENTANTS D'ALÈS AGGLOMÉRATION	
Titulaires	Suppléants
Jean-Claude ROUILLON	Valéry BEUDIN
Daniel CANAL	Alain BENSACKOUN
Martine MAGNE	Christian CHAMBON
Marie-Claude ALBALADEJO	Jean-Régis MASSON
Jean-Claude D'ANTONA	Marc JEKAL
Georges DAUTUN	Marie-Christine PEYRIC
Gérard BARONI	Pierre AIGUILLON
Aurélié GENOLHER	Philippe TALAGRAND

Monsieur Jean-Claude ROUILLON est désigné pour assurer les fonctions de président du comité social territorial.

Suite aux élections professionnelles de 2022, les représentants du personnel sont les suivants :

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	
Titulaires	Suppléants
Florence BAZALGETTE	Gérard MARTINEZ
Grégory NOYER	Nadia BERDAL
Nathalie CARBONERO	Richard RAYNIER-ZAPATA
Claudine GORRIZ	Rachid RABIA
Nathalie OUZOULIAS	Christian COMBES
Yannick IFFERNET	Céline TALIGROT
Isabelle VIGUIER	Marie-Noëlle SERROUL
Carine CELLIER	Véronique CAPOCCHIA

ARTICLE 2 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Alès, le 20 MAI 2026

Le Président
Christophe RIVENQ